

# Groupe consultatif technique

## Document de travail

POINT DE L'ORDRE DU JOUR : GCTFG03-08  
26/27 septembre 2024 - Hybride

Cette page de résumé a été rédigée en anglais et a été traduite automatiquement par un logiciel. Nous ne pouvons pas garantir l'exactitude de la traduction.

### Charges de subventions - Réponse à l'ES2 et aux directives finales

Résumé	Le présent document fournit un résumé des réponses aux questions spécifiques à commenter (SMC) pour les questions relatives au chapitre 24, partie I, <i>dépenses de subventions</i> qui ont été incluses dans l'exposé-sondage 2 (ES2). Il présente les approches et les réponses du Secrétariat et sollicite l'avis des membres du GCT sur les questions soulevées dans les commentaires.
But/objectif du document	L'objectif de ce document est de fournir une analyse détaillée des réponses aux SMCs sur l'ES2 de la Section 24 Partie I. Il cherche à obtenir les points de vue des membres du GCT sur les approches suggérées pour les directives finales en se basant sur la discussion précédente du GCT sur le modèle commun et en se basant sur les points de vue et les commentaires des répondants sur des propositions spécifiques. Ce document vise à finaliser le contenu de cette section de l'INPAG.
Autres éléments d'appui	TAGFG02-01, Projets de directives finales sur l'article 24
Préparé par	Sarah Sheen
Actions pour cette réunion	<p><b>Conseiller sur:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'approche du modèle commun de subvention dans la section 24 et les changements de terminologie.</li> <li>• La surveillance réglementaire, les pratiques habituelles et l'application de la loi pour établir des obligations exécutoires en matière de subventions.</li> <li>• Refléter la substance des transactions pour la déclaration des subventions sur plusieurs périodes de déclaration, les subventions en capital et lorsque les contraintes ne donnent pas lieu à des obligations exécutoires en matière de subventions.</li> </ul>